

Représailles financières des Etats-Unis contre les Nations unies

Partage international n° [154](#) - Juin 2001

En mai 2001, les Etats-Unis ont perdu leur siège à la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Cette décision a été votée par d'autres Etats membres, inquiets de la position américaine sur la question des droits de l'homme au cours des dernières années.

Quelques jours plus tard, la Chambre des Représentants américaine a voté en faveur d'une retenue de 250 millions de dollars sur la somme due à l'ONU, jusqu'à ce que les Etats-Unis retrouvent leur place au sein de la commission. Par 252 voix contre 165, la Chambre a autorisé le paiement de 582 millions de dollars d'arriérés mais a retenu 244 millions de dollars également dus. La motion, défendue par le parti républicain, est passée en dépit de l'opposition du président Bush et du secrétaire d'Etat Colin Powell.

L'expulsion de la commission signifie que les Etats-Unis n'auront pas la possibilité de proposer ou de voter des résolutions concernant les droits de l'homme. La perte du siège, que les Etats-Unis détenaient depuis la mise en place de la Commission des droits de l'homme en 1947, fut aggravée

quelques jours plus tard par la perte du siège des Etats-Unis dans une autre organisation, le Bureau international des narcotiques.

Officiellement, l'ONU se dit consterné de l'exclusion des Etats-Unis, notamment de la Commission des droits de l'homme. Cependant, un porte-parole du secrétaire général a déclaré que bloquer des fonds à titre de représailles « *irait à l'encontre du but recherché et serait injuste* » à l'égard de l'ensemble des 189 Etats membres des Nations unies.

Etats-Unis

Sources : Ceefax, BBC-tv, G.-B.

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)